

L'INF'EAU DE LA NAPPE DE DIJON SUD

12 Mars 2020 – N°5



Courriel : intercle@orange.fr
<http://intercle.fr/>

La mise en oeuvre des actions du contrat avance

COM.2.2.5 : Recensement et sensibilisation sur les connaissances des prélèvements domestiques privés.



Suite à la campagne de communication menée par l'InterCLE (interview du Président de l'InterCLE sur France Bleu Bourgogne et diffusion d'un article via les 17 communes situées sur le périmètre de la nappe), une quinzaine de déclarations de puits domestiques nous sont parvenues.

Les réponses reçues montrent que l'eau de puits sert essentiellement pour de l'arrosage et que les volumes consommés restent relativement faibles (< 6 m³/an/habitant). Le propriétaire du puits connaît rarement la date de construction des ouvrages et ces derniers n'ont probablement pas été construits dans les règles de l'art.

Les analyses de qualité révèlent globalement une contamination bactériologique et une turbidité importante des eaux prélevées dans la nappe. Ces résultats ont été envoyés aux personnes ayant fait la déclaration.

L'InterCLE prévoit le lancement d'une seconde campagne de communication, en fin d'année 2020.

POL.3.4.1 : Diagnostic complémentaire des décharges communales situées sur les communes de Perrigny-lès-Dijon, Saulon-la-Rue et Fénay (maîtres d'ouvrage)



Le bureau d'études TAUW France a été mandaté par l'InterCLE, pour le compte des communes, afin de réaliser des diagnostics complémentaires de 5 décharges situées sur Fénay, Saulon-la-Rue et Perrigny-lès-Dijon.

L'objectif de ces études était d'acquérir des connaissances sur les éléments justifiant de la bonne réhabilitation et de la non contamination des eaux souterraines par ces sites.

Les phases initiales de la démarche n'ont pas montré de pollution dans les milieux investigués (sols, eaux souterraines), nécessitant des mesures d'amélioration immédiate.

Pour confirmer cette tendance, un suivi de la qualité des eaux souterraines (qui se traduit par deux campagnes de suivi : hautes eaux et basses eaux) a été effectué sur trois des cinq décharges qui avaient le plus de risque de contaminer la nappe.

Des PCB (polychlorobiphényles), hydrocarbures et métaux lourds ont été retrouvés à des teneurs qui restent proches des limites de quantification, et dans tous les cas inférieurs aux limites de qualité de l'arrêté du 11 janvier 2007.

Les molécules retrouvées et leurs concentrations semblent relativement invariables tout au long du cycle hydrologique (hautes eaux et basses eaux).

Le suivi complémentaire a donc révélé que ces décharges ne sont à l'origine que d'une **pollution très limitée** sur les eaux phréatiques.

Par conséquent, l'InterCLE Vouge/Ouche, n'a pas préconisé la poursuite des analyses qualité, à court terme. Il est envisagé de refaire une campagne de qualité dans trois ans afin de consolider la thèse d'un flux de contaminants faible.

Il est vrai qu'une excavation des déchets des anciennes décharges pourrait totalement stopper la source de pollution.

Cependant, ces travaux n'étant plus subventionnés (notamment par l'Agence de l'eau RM&C), le rapport coût-bénéfice paraît onéreux.

POL.3.4.2 : Diagnostic des pratiques de désherbage des infrastructures ferroviaires et recherche de solutions alternatives



La SNCF teste la technique de l'ensemencement choisi à Dole dans le cadre de son engagement auprès de l'État pour supprimer l'emploi du glyphosate en 2021.

Au départ, le site de Gevrey-Chambertin devait être choisi pour faire ces essais mais cela ne s'est pas réalisé car les voies de services (qui sont faiblement circulées et servant au stationnement des trains de marchandises et aux opérations de maintenance) n'étaient pas libres pour poursuivre l'expérience à long terme.

Les expérimentations se font sur les voies de services car il n'y est pas possible d'utiliser d'autres solutions alternatives comme l'écopâturage ou le désherbage mécanique.

L'idée est « de favoriser certaines plantes plus que d'autres, d'implanter des espèces végétales pouvant entrer en concurrence avec celles déjà présentes sur le terrain. De chercher, en somme, à maîtriser intelligemment la végétation sur les voies de service faiblement circulées ».

Études et travaux en cours et à venir

Deux études et une consultation sont en cours, pour lesquelles l'InterCLE est maître d'ouvrage :

- POL.3.7.1 : Recensement des ouvrages d'accès à la nappe au droit des Périmètres de Protection Rapprochée et sécurisation de leur partie supérieure (étude démarrée fin janvier 2020)
- POL.3.5.4 : Recensement et diagnostic des ouvrages d'infiltration de type puits perdus considérés comme à risque pour la nappe (étude démarrée fin février 2020)
- SUI.1.2.2 : Améliorer la connaissance des temps de renouvellement de la nappe et des temps de transit entre les stations de pompage AEP (marché lancé mi-janvier 2020)

Q.2.2.3 : Amélioration de l'hydromorphologie de la Cent Fonts non canalisé au regard du changement climatique et du maintien des prélèvements en nappe



Le Syndicat du Bassin versant de la Vouge se prépare (réunion d'information, rédaction de l'autorisation environnementale, ...) à débiter les travaux d'amélioration de l'hydromorphologie de la Cent Fonts non canalisée au regard du changement climatique et du maintien des prélèvements en nappe sur les communes de Féney et de Saulon-la-Rue (Q.2.2.3).

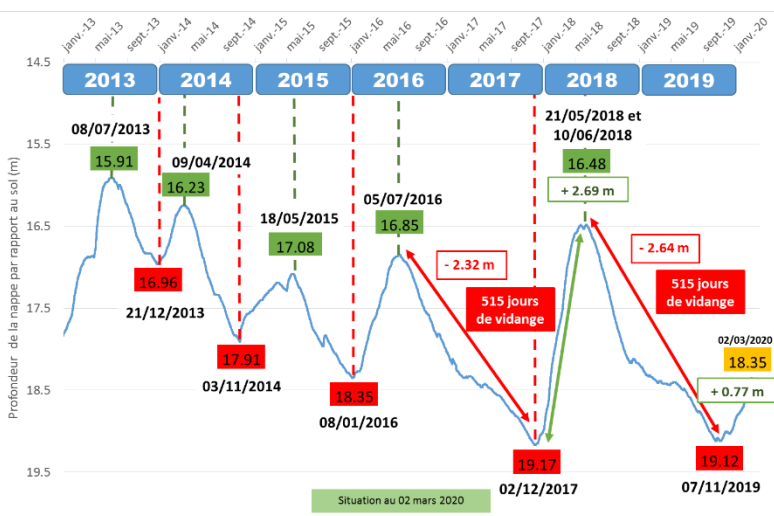
La sensibilisation se poursuit...



Cette année encore trois balades (en compagnie d'une guide naturaliste) sur les thématiques de la nappe et Cent Fonts seront organisées. Le format de cette marche change quelque peu du précédent : elle dure toute une journée (avec une pause pique-nique) et le parcours s'allonge jusqu'au pont-aqueduc des Arvaux. Ces événements sont entièrement subventionnés par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or (suite à une réponse fructueuse à un appel à projet).

Les inscriptions sont à faire sur le site internet suivant : <https://forms.gle/tn5jDnwHXCexRts5A>.

Le niveau de nappe remonte (enfin) !



Le graphique ci-dessus montre les variations annuelles du niveau piézométrique de la nappe entre 2013 et 2020 (d'après les données du piézomètre de référence « Gendarmerie » de Chenôve).

Après une période de 16 mois de vidange (entre 10/06/2018 et 06/11/2019), la nappe a entamé la recharge depuis 07/11/2019. Au 02/03/2020 (date du dernier mis à jour des données), la nappe était remontée de 77 cm. Par conséquent, nous sommes actuellement en période de hautes eaux.

Nous pouvons supposer que le niveau de la nappe va continuer de remonter, au vu des précipitations tombées sur le territoire depuis fin janvier 2020.